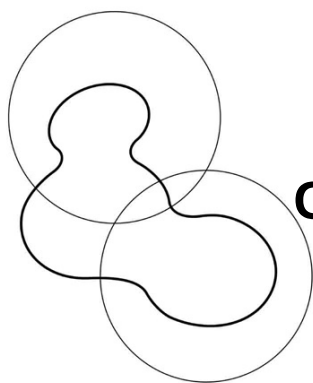




COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

INNATE PHARMA SA ANNONCE SON PROJET D'INTRODUCTION EN BOURSE SUR EUROLIST BY EURONEXT™ PARIS

Paris, le 10 octobre 2006

Innate Pharma S.A. (www.innate-pharma.com), société biopharmaceutique spécialisée en immunologie qui développe, notamment en cancérologie, de nouvelles classes de médicaments ciblant l'immunité innée, annonce son projet d'introduction en bourse sur le compartiment C d'Eurolist d'Euronext Paris.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) a enregistré le document de base de la Société sous le numéro I.06-102 le 19 juin 2006, à la suite de quoi la Société avait indiqué que, compte tenu de conditions de marché peu favorables à cette époque, l'opération n'interviendrait pas avant Septembre 2006.

« Les conditions de marché, très défavorables au mois de juin dernier, se sont sensiblement améliorées à la fin de l'été », indique Stéphane Boissel, Directeur Financier et Membre du Directoire d'Innate Pharma. Stéphane Boissel ajoute : « Si ces conditions se maintiennent, et comme nous l'avions annoncé en juin dernier, nous pourrions envisager de lancer cette opération dans un avenir proche, en tout état de cause avant la fin de l'année 2006. Bien entendu, ce projet d'introduction en bourse se réalisera sous réserve de l'obtention du Visa de l'AMF sur une note d'opération relative à cette opération ».

A propos d'Innate Pharma

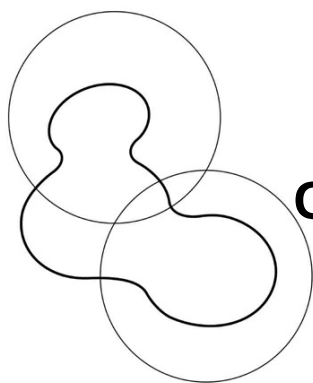
Fondée en 1999, Innate Pharma S.A. est une société biopharmaceutique en phase clinique, qui développe des médicaments « first in class* » ciblant le système immunitaire inné.

Le travail pionnier des scientifiques fondateurs et des équipes d'Innate Pharma a donné naissance à trois plateformes de produits, bénéficiant chacune d'éléments de validation clinique directs et indirects en cancérologie. Au vu de leur mécanisme d'action, les candidat-médicaments d'Innate Pharma présentent également un fort potentiel de développement hors de l'oncologie, en particulier dans le traitement des maladies infectieuses et des pathologies inflammatoires chroniques. Fort de son positionnement scientifique dans la pharmacologie de l'immunité innée, de sa propriété intellectuelle et de son savoir-faire en matière de R&D, Innate Pharma entend devenir un acteur majeur sur le marché en forte croissance de l'immunothérapie.

La Société a reçu environ 50 millions d'euros en trois levées de fonds (en 2000, 2002 et 2004) et une augmentation de capital réservée à son partenaire Novo Nordisk A/S le 29 mars 2006. Parmi les investisseurs d'Innate Pharma on retrouve, outre Novo Nordisk A/S, des sociétés d'investissements de référence du secteur : Sofinnova Partners (France), Alta Partners (USA), GIMV (Belgique), Axa Private Equity (France), Auriga Partners (France), INSERM Transfert (France), Gilde Healthcare (Pays-Bas), Pechel Industries (France), Innoveris (France), NIF (Japon) et Quilvest (France).

* Faisant appel à de nouveaux mécanismes d'action.

**Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en
Australie ni au Japon**



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Basée à Marseille, France, Innate Pharma est certifiée ISO 9001:2000 pour son activité, à savoir la R&D dans le domaine de l'immunothérapie. Au 31 août 2006, la Société comptait 66 collaborateurs dont 16 docteurs en sciences, médecine ou pharmacie. Plus de 70% de son effectif est aujourd'hui affecté aux activités de R&D.

Retrouvez Innate-Pharma sur www.innate-pharma.com

Mise à disposition du document de base

Le document de base enregistré le 19 juin 2006 sous le numéro I.06-102 est disponible sans frais et sur simple demande auprès de Innate Pharma S.A., 121, Ancien Chemin de Cassis, 13009 Marseille et sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com). Il sera complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Facteurs de risques

Innate Pharma S.A. attire l'attention du public sur le chapitre « Facteurs de risques » du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers. Ces facteurs de risques sont développés au chapitre 4 du document de base.

Disclaimers

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays. Aucune offre d'actions Innate Pharma n'est faite, ni ne sera faite, en France, préalablement à l'obtention d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur un prospectus composé du document de base et d'une note d'opération qui sera soumise ultérieurement à l'AMF.

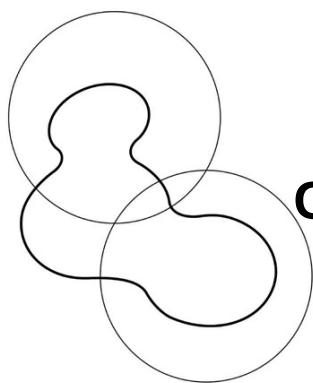
Les actions d'Innate Pharma ne pourront être vendues aux Etats-Unis (tel que ce terme est défini par la Régulation S du *US Securities Act de 1933*, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du *US Securities Act de 1933*, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans ce communiqué aux Etats-Unis, ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente sur des actions aux Etats-Unis.

Ce communiqué de doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis.

Il ne constitue pas une offre de vente d'actions aux Etats-Unis.

Ce communiqué de presse ne contient pas et ne constitue pas une invitation ou incitation à investir dans des titres de capital ou de créance émis par Innate Pharma (ci-après « Instruments Financiers Innate Pharma »). Ce communiqué de presse est destiné uniquement aux personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui ont une expérience professionnelle des questions relatives aux investissements, (iii) qui entrent dans le champ de l'article 49(2)(a) à (d) (entités ayant des revenus importants, associations non enregistrées en tant que société, etc.) du *Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005*, ou (iv) à qui ces invitations ou incitations de réaliser une activité d'investissement au sens de la section 21 du *Financial Services and Market Act 2000* en relation avec l'émission ou la cession d'Instruments Financiers Innate Pharma pourraient légalement être communiquées ou avoir pour effet d'être communiquées (l'ensemble de ces personnes étant qualifié de « Personnes Qualifiées »). Ce communiqué de presse est destiné uniquement aux Personnes Qualifiées et les personnes qui ne sont pas des Personnes Qualifiées ne doivent pas agir sur la base de ou tenir compte de ce communiqué de presse. Tout investissement auquel ce communiqué de presse fait référence n'est autorisé que pour les Personnes Qualifiées et sera refusé à toute autre personne.

**Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en
Australie ni au Japon**



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

Dans chaque Etat membre de l'Espace Economique Européen, autre que la France, ayant transposé la Directive Prospectus (un « Etat membre concerné »), ce communiqué de presse ne contient pas ou ne constitue pas une offre publique de valeurs mobilières requérant la publication d'un prospectus. Les actions peuvent uniquement être offertes dans chaque Etat membre concerné aux :

(a) personnes morales autorisées ou agréées pour opérer sur les marchés financiers ou, à défaut, aux personnes morales dont l'objet social consiste exclusivement à investir dans des valeurs mobilières ; ou

(b) personnes morales remplissant au moins deux des trois conditions suivantes : (1) un effectif moyen d'au moins 250 salariés lors du dernier exercice ; ou (2) un bilan social supérieur à 43 000 000 euros, et (3) un chiffre d'affaires annuel net supérieur à 50 000 000 euros, tel qu'indiqué dans les derniers comptes sociaux ou consolidés annuels de la société.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Stéphane Boissel, CFO

Tél. : +33 (0)4 96 19 05 58

stephane.boissel@innate-pharma.fr

Alize Public Relations

Caroline Carmagnol

Tél. : +33 (0)6 64 18 99 59

caroline.carmagnol@wanadoo.fr

**Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en
Australie ni au Japon**